

RECRUTEMENT Agent.e entretien

Temps partiel entre 2h et 10h/semaine (5h/semaine annualisé)

CDII

DESCRIPTIF DE POSTE

Intitulé du poste	Agent.e d'entretien
Positionnement dans l'organisation et responsabilités	Placé sous la responsabilité hiérarchique du / de la Responsable de l'Association Départementale ou par délégation à un membre de l'équipe de l'association départementale. L'agent s'inscrit dans le cadre du projet fédéral des Francas et de la stratégie départementale. Elle - il agit dans le cadre d'un travail d'équipe et respecte l'ensemble des cadres interne et externe qui lui sont présentés et prescrits. Il doit se les approprier.
Missions principales <i>Finalité du poste</i>	Entretien des locaux : Accueils de loisirs
Activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien, nettoyer un espace, un lieu, un local
Relations internes	La - le responsable de l'association départementale et/ou par délégation son supérieur hiérarchique.

PROFIL DE POSTE

Liste des compétences techniques, comportementales, managériales, transverses... nécessaires	<u>Compétence technique</u> Approvisionner un chariot de ménage Règles d'hygiène et de propreté Connaissance des produits d'entretien <u>Compétence comportementale</u> Sens de l'organisation Travail en autonomie
Expérience professionnelle requise	

CONTRAT ET REMUNERATION

Contrat à Durée Indéterminée Intermittent

Temps partiel à raison de 2h ou 10h de travail hebdomadaire (alternance de périodes hautes et de périodes basses)

Groupe A de la convention collective ECLAT – indice 250

Avantages salariaux en lien avec l'accord d'entreprise de l'association départementale des Francas du Maine et Loire

Une fiche de poste n'est pas limitative.

Une fiche de poste est sujette à évolution dans le temps, ce avant même le prochain rdv employeur salarié.e.

Une fiche de poste n'est pas contractuelle.



CANDIDATURE

CV et lettre de motivations à transmettre à :

Aurélie DEBORD
Les Francas du Maine et Loire
adebord@francas-pdl.asso.fr

Pour toute information complémentaire : 07 88 15 92 80

Une fiche de poste n'est pas limitative.

Une fiche de poste est sujette à évolution dans le temps, ce avant même le prochain rdv employeur salarié.e.

Une fiche de poste n'est pas contractuelle.